



## Bulletin municipal d'informations

Parution : tous les deux mois

**La Municipalité vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2021 !**

- **Annulation de la cérémonie des vœux**

Cette année, face au contexte que nous connaissons tous, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire n'aura pas lieu. Vous trouverez néanmoins ci-dessous les vœux de Jean-Charles GUILLET, Maire, qui vous sont destinés :

*« Chères Vicquoises, chers Vicquois,*

*2020 avec ses 366 jours est dans l'ensemble une année à oublier, mais nous aurons une pensée pour les 18 Vicquois disparus.*

*2020 aura été marquée pour la vie de la commune par le renouvellement du conseil municipal et ce mot est pour moi l'occasion de remercier tous les anciens conseillers qui ont su m'aider en apportant leur précieuse contribution au fonctionnement de notre municipalité.*

*Même si les confinements ou distanciations ont compliqué nos rapports, les conseils aussi bien ancien que nouveau, vous avez pu le constater, se sont attachés à faire progresser notre commune.*

*En effet ont été réalisés pour les points les plus importants : la vidéo-protection de notre bourg, qui a déjà rendu des services, le renouvellement de la signalétique selon les normes du conseil départemental, ainsi que l'ouverture de notre site officiel <https://vicqsurnahon.fr>, sans oublier la réouverture de l'Auberge du Nahon, ainsi que de la boulangerie, deux activités essentielles pour notre village. Nous n'omettrons pas non plus l'arrivée d'une seconde infirmière madame Lydie Assailly au pôle de santé et les débuts de Madame Valérie Chéré reflexologue.*

*Pour 2021, des dossiers sont déjà en cours, comme l'adressage des hameaux en vue de l'arrivée de la fibre vers 2023 en principe, l'audit de l'ensemble de l'assainissement du bourg et du Grand Village afin de prioriser les travaux pour les années à venir, d'autres seront ouverts comme la révision du PLU..... et nous aurons en principe le plaisir de voir le chantier d'Agès et Vie débiter au printemps, juste à côté du pôle de santé.*

*Voici pour les grandes lignes du conseil, mais ce que je souhaite réellement pour 2021 c'est la normalisation de la vie de chacun sans Covid 19, le retour d'une école bien vivante, une activité sans contrainte pour chacun avec la réussite au final, et également un fonctionnement satisfaisant pour toutes les associations qui nous font tant défaut actuellement.*

*Très bonne année à tous ».*

*Jean-Charles GUILLET, Maire*

- **Etat civil 2020**

Nombre de naissances : 5

Nombre de décès : 18

Nombre de mariage : 2

- **Annulation recensement**

Fin 2020, nous vous avons annoncé un recensement de la population pour le début d'année. A ce jour et en raison de la crise sanitaire, ce recensement est annulé.

- **Lauréats au concours des maisons fleuries**

Un grand merci aux personnes qui ont participé au fleurissement de la commune et bravo aux lauréats :

Mme Marie-Thérèse MASLAG, M. Jean-Pierre VION, Mme Marie-Rose GRANGER, Mme Simone LEROUX, M. et Mme PENIN André et Annie, Mme Françoise MAIRE, Mme Nathalie MATHIVET, Mme Yvette VANSON, Mme Sandrine GARRIVET.

La commune de Vicq-sur-Nahon a aussi participé au concours organisé par le Département et a obtenu de la part du Conseil Départemental de l'Indre une FEUILLE de CRISTAL pour l'année 2020.

Un grand merci aux employés municipaux qui ont œuvré à la qualité du fleurissement !

- **Tarifs 2021 de la salle des fêtes**

**Grande salle**

Forfait week-end avec cuisine (mariage) : 250 €

Forfait 1 journée sans cuisine (loto) : 165 €

Forfait 1 journée avec cuisine (repas) : 240 €

Forfait 1/2 journée (réunion, vin d'honneur...) : 85 €

Théâtre, spectacle... : 165 €

Bal organisé par une société extérieure : 280€

**Petite salle**

Anniversaire pour les -12 ans des communes de Vicq, Veuil ou Langé ou pour une réunion familiale suite à des obsèques : 30€

Réunions : 60€

Forfait 1 journée avec cuisine : 125€

- **Site internet**

Nous vous informons que le site internet <https://vicqsurnahon.fr> a été récemment mis en ligne. Nous avons souhaité un site le plus complet possible. N'hésitez-pas à le consulter et nous faire part de vos remarques ou suggestions pour toute amélioration.

Afin que ce site soit référencé au plus vite, nous avons besoin d'un nombre croissant de connexions. Plus vous serez nombreux à le consulter (et plusieurs fois), plus le site apparaîtra rapidement dans les moteurs de recherche. Nous comptons sur vous...

La municipalité réfléchit également à une application numérique qui permettrait de pouvoir contacter rapidement les habitants. Ce nouveau support viendrait en complément du bulletin municipal Vicq Infos.

Autre piste de réflexion : la commune, qui n'a pas à ce jour d'identité visuelle, travaille actuellement à la création d'un logo. Si vous avez des idées, des suggestions, des propositions, n'hésitez pas à nous en faire part... notre logo sera aussi le vôtre !

- **Vaccin COVID**

La campagne de vaccination contre la COVID-19 est ouverte depuis le lundi 18 janvier avec la possibilité pour les personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile de se faire vacciner. Pour notre territoire, le centre de vaccination est le Pôle de Santé de Valençay « 28 rue des Princes ». L'accueil se fera exclusivement sur rendez-vous au 02.54.00.32.33 ou [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

- **Don du sang**

La prochaine collecte de sang aura lieu le mercredi 3 mars 2021 à la salle des fêtes de Valençay entre 15h et 19h. Pour prendre rendez-vous, se connecter à : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr). Informations complémentaires au 02 54 00 00 89.

- **Congés ÉPICERIE GARRIVET**

Sandrine Garrivet sera en congés du 21 Février au 7 Mars inclus. Sur cette période, le dépôt des journaux de la Nouvelle République se fera au salon de coiffure Chez Sylvie.

- **Téléthon**

Cette année, la Municipalité n'a pas pu organiser de manifestation au profit du Téléthon (comme par exemple la vente de brioches les années précédentes). Elle a cependant versé un montant de 620 € à l'AFM Téléthon.

- **Aides financières suite à la sécheresse**

Suite à l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu dans le département en 2018, notre commune n'avait pas été reconnue en état de catastrophe naturelle.

L'état a décidé la mise en œuvre d'une aide financière exceptionnelle variable (en fonction des revenus) aux propriétaires occupant un bâtiment d'habitation, afin de réparer les dommages structuraux sur le gros œuvre causés par le retrait gonflement des argiles.

Un dossier complet de demande est à adresser à la DDT de l'Indre avant le 28 février 2021. Renseignements en Mairie.

- **Service des impôts**

Le Centre des Finances Publiques offre la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou rappelé par téléphone. Vous évitez ainsi les files d'attente ou les déplacements inutiles.

Nouveau : vous pouvez prendre rendez-vous dans un point d'accueil plus proche (ex : Espace France Services à Valençay) lors d'une permanence d'un des agents ou pour une visioconférence.

Vous retrouverez plus d'informations et la marche à suivre sur notre site <https://vicqsumahon.fr> dans la rubrique « démarches administratives » puis dans « imprimés à télécharger ».

- **Animaux errants**

Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par son animal que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer son animal.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour éviter tout désagrément.

- **Marché sur la Place du Monument**

Sont présents :

- La ferme d'Estelle (viandes et charcuteries fermières)

Tous les 1er et 3ème samedi du mois à partir de 11h

Tél : 02 54 39 09 52 ou 06 68 83 70 68

- M. JULIEN (légumes et pommes)  
Tous les 1er et 3ème samedi du mois à partir de 11h

- Charcuterie-Traiteur Muriel et Samuel GARAPIN  
Chaque jeudi à partir de 11h  
Tél : 02 54 49 47 89

### • **Rappel collecte des ordures ménagères**

La collecte des ordures ménagères est effectuée sur la commune de Vicq-sur-Nahon **le lundi** (pour la partie Est) ou **le vendredi** (pour la partie Ouest). Sortir les poubelles la veille du passage.

Des bacs à verre (et uniquement pour les verres) sont à votre disposition rue du Stade et route de Rouvres-les-Bois (à côté de la salle des fêtes).

Rappel des conditions de collecte :

- Les ordures ménagères doivent être dans des sacs
- Les journaux, revues, magazines doivent être mis dans des sacs
- Les emballages doivent être mis dans des sacs ou des bacs jaunes
- Les verres (bouteilles et bocaux) **sont à jeter** dans les containers à verre
- Les ordures ménagères doivent toujours être mis dans des sacs même si vous possédez un bac
- Les emballages et papiers recyclables doivent être mis dans des sacs jaunes translucides ou en vrac dans des bacs jaunes
- Les sacs/bacs doivent être fermés
- Les bacs doivent avoir les poignées tournées vers la route
- Les agents de collecte peuvent refuser de collecter un sac ou un bac s'il présente des déchets indésirables (gros cartons, déchets verre, verre, etc.)
- Les pots, bocaux et bouteilles en verre se recyclent sans les bouchons ni couvercles.
- Il est en revanche interdit de mettre dans les colonnes les verres de table, la vaisselle, des ampoules, des vitres ou miroirs.
- **Les dépôts sauvages au pied des containers sont formellement interdits**

### • **Le 4L Trophy pour 2 jeunes Vicquois**

Sous le nom de l'association Les Baroudeurs Berrichons, deux jeunes Vicquois, Florian BENARD et Kylian MALBRAN-FRASNIER vont participer au 4L Trophy du 26 avril au 6 mai 2021.

Il s'agit du plus grand rallye du monde, à but humanitaire, ouvert aux moins de 28 ans. Les participants ont pour mission d'acheminer jusqu'au Maroc des fournitures scolaires pour les plus défavorisés. Pour financer une partie de leur projet, les deux jeunes vicquois, âgés de 23 et 24 ans, sont à la recherche de sponsors. Ils invitent également les particuliers qui le souhaitent à faire un don (reçu fiscal et exonération d'impôts à hauteur de 66%).

Pour les soutenir, rendez-vous sur la cagnotte en ligne :  
<http://www.leetchi.com/c/les-baroudeurs-berrichons>

Vous pouvez aussi rejoindre Les Baroudeurs Berrichons sur Facebook  
Renseignements complémentaires : 07 60 71 87 32

*Conception et impression de ce document :*

Mairie

2 rue de l'église

36600 VICQ-SUR-NAHON

Tél : 02 54 40 31 35 - Fax : 02 54 40 30 95

E- mail : [mairie.vicqsurnahon@wanadoo.fr](mailto:mairie.vicqsurnahon@wanadoo.fr)

Site : <https://vicqsurnahon.fr>